



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2024/11

OBJET : Choix géomètre pour l'établissement des plans et états parcellaires en vue de la protection de captage communal.

Date de convocation

01/06/2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 08
VOTANTS : 08

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : MM. NICOMETTE Michel, SALLEZ Sébastien, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, BEAUJOIN Sébastien.

Mmes LANFROY Amandine, GAY Martine, GUIHOT Sandy.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine,
Mmes DENIS Laura.

Monsieur le maire rappelle à son conseil qu'une enquête publique va être organisée en vue de la protection du captage communal, comme demandé par délibération N° 2023/19, en date du 29 /11/2023.

Afin de préparer le dossier d'enquête préalable à la DUP, l'établissement des plans et états parcellaires des périmètres de protection est nécessaire.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une consultation de géomètres a été effectuée et présente les différents devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De retenir la proposition de M François BRETON, géomètre expert à Châlons-en-Champagne, dont le devis s'élève à 1625 € HT, soit 1950 € TTC.
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 7 juin 2024

Le Maire,

Michel NICOMETTE



La secrétaire de séance,

Sandy GUIHOT

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 051-215102716-20240607-DEL2024_11-DE